

POURQUOI UNE LABELLISATION ?

La labellisation des manifestations est mise en place dans la plupart des fédérations depuis de nombreuses années, souvent avec un droit à payer ce qui n'est pas le cas pour la FFST qui offre ses services gratuitement.

L'agrément ministériel donné à la FFST par le ministère de tutelle est un label de qualité, qu'elle doit répercuter à tous les niveaux. Elle a donc une obligation de contrôle sur les organisations et les clubs qui dépendent d'elle.

La FFST n'a pas seulement une responsabilité morale mais concrète de bonne fin. C'est ce qu'on appelle une obligation de moyen qui pourrait en cas de manque ou de défaillance être retenu à son encontre et à celle des organisateurs si une action en recherche de responsabilité était engagée. Car tout organisateur a l'obligation de mettre en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires à la sécurité des participants, des accompagnateurs et du public.

Les cas de condamnation deviennent de plus en plus fréquents dans notre société, et le sport n'échappe pas à cette tendance.

De même l'image de la FFST peut être mise en danger par des organisations défectueuses.

La FFST a donc l'obligation de mettre en place les règles sportives, techniques et d'organisation, ainsi que les cahiers des charges correspondants pour les clubs et comités qui dépendent d'elle et de s'assurer qu'ils sont bien respectés.

C'est le sens de la labellisation dont le principe et le fonctionnement ont été approuvés par le comité directeur national, et dont l'objectif final est d'aider les clubs dans un environnement de plus en plus exigeant.

En résumé la labellisation c'est :

- Une image de qualité pour la fédération et pour les organisateurs de manifestations dépendant d'elle
- Une valorisation et un outil de communication pour les organisateurs
- Une manière d'éviter l'utilisation sauvage de l'appellation et du logo FFST sans autorisation, et donc pouvant porter préjudice à la FFST
- Un moyen de connaître ce qui s'organise au sein de la FFST
- Un outil d'aide pour les clubs afin de mieux organiser leurs manifestations en leur indiquant la liste des actions indispensables à mettre en œuvre
- Un gage de qualité et de sécurité
- Une façon de répondre aux exigences nouvelles pour obtenir des subventions
- Une manière pour la fédération de répondre à ses obligations
- Des garanties d'assurance adaptées et performantes au travers du contrat souscrit par la fédération auprès d'un assureur spécialisé qui couvre les différentes activités fédérales.